

# Graissac et le lac des Chèvres - VTT N°15 Bleu

PNR\_AUBRAC



Le Lac des Chèvres (© AAPMMA)



Un circuit très roulant pour apprécier les grandes étendues de l'Aubrac, avec des vues sur les Monts d'Aubrac et les Monts du Cantal.

Depuis Graissac, engagez vous sur les pistes et petites routes pour naviguer sur les hauteurs de l'Aubrac jusqu'au lac des Chèvres, une retenue sur la rivière du Selvet. Découvrez également le charmant village de la Terrisse ainsi que l'Argence Vive, une des deux rivières qui donne son nom à la commune.

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 16.4 km

Dénivelé positif : 372 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Agropastoralisme, Eau, Point de vue

# Itinéraire

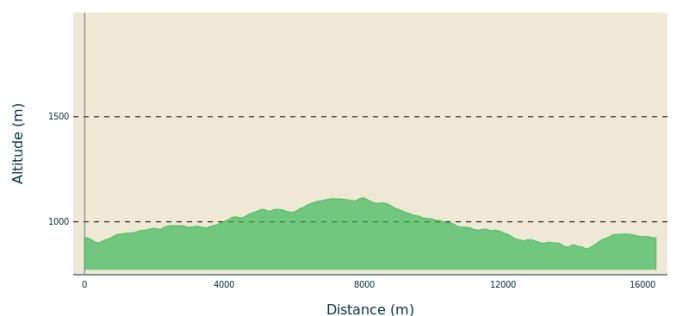
**Départ** : Place de l'église, Graissac, Argences en Aubrac

**Arrivée** : Place de l'église, Graissac, Argences en Aubrac

**Balisage** : ➤ VTT Parc

**Communes** : 1. Argences-en-Aubrac  
2. Cassuejouls

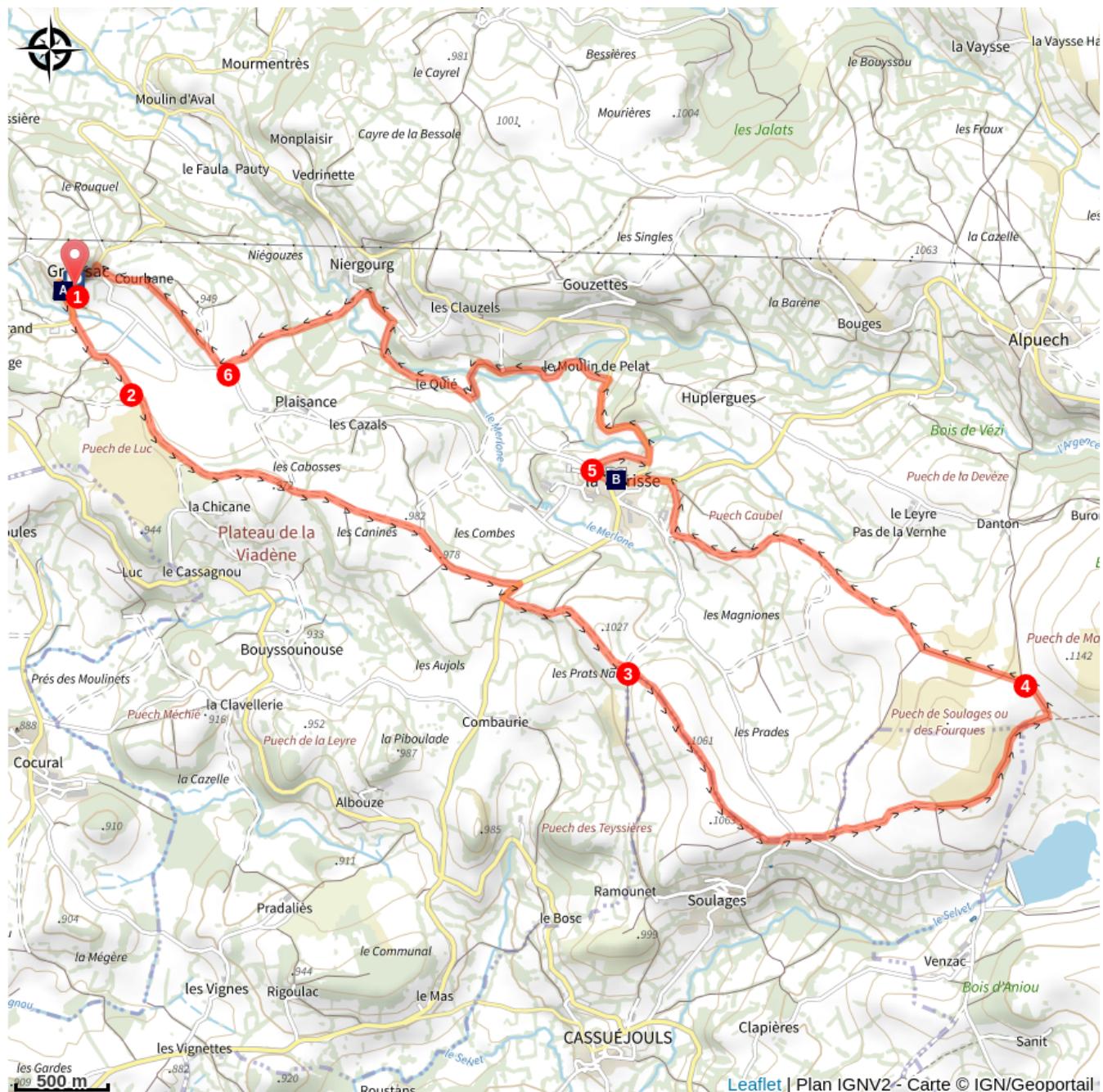
## Profil altimétrique



Altitude min 872 m Altitude max 1114 m

1. Départ devant l'église, prendre la petite rue qui descend dans le hameau puis prendre à gauche pour sortir du village. Quitter la route principale pour prendre une petite route sur la gauche, l'emprunter sur 200m puis s'engager sur la piste gravillonnée en face.
2. Au croisement prendre la piste pour continuer à gauche. Lorsque la piste redevient route, continuer tout droit sur 2km. Prendre à droite en épingle au niveau du croisement avec la route puis prendre sur la gauche 100m plus bas. Continuer tout droit en laissant une piste sur la gauche.
3. A l'intersection prendre le chemin dans la continuité, il court sur 1,5km avant de récupérer une autre route. Emprunter cette même route pendant un bref instant puis s'engager sur la piste à gauche avant le corral (structure agricole pour concentrer le bétail pour les sorties et entrées de parcelles), rester sur cette piste pendant un long moment jusqu'à retomber sur une route.
4. Continuer dans la même direction puis à droite à la prochaine intersection. Prendre à droite sur la route et descendre jusqu'aux premières maisons de la Terrisse : prendre directement à gauche devant les maisons pour rentrer dans le village. Traverser le village et prendre à droite devant la statue de la Vierge, puis à droite 100m plus loin.
5. Prendre une route qui descend en serpentant puis aller à gauche en direction du Moulin de Pelat. Traverser l'Argence Vive au niveau du moulin puis la retraverser et longer un ruisseau par la rive gauche. Une fois sur la route, prendre à droite vers le Quié, passer à nouveau encore sur l'Argence Vive, tourner deux fois à gauche pour franchir une ultime fois l'Argence Vive par une piste.
6. Au niveau de la route prendre une petite route sur la droite puis une piste sur la gauche 100m plus loin qui vous ramènera jusque dans Graissac. A la D70 prendre à gauche pour revenir au point de départ au centre du village.

# Sur votre route...



La Croix du Moulin (A)

Chapelle du XV<sup>e</sup> siècle dans l'Eglise de la Terrisse (B)

# Toutes les informations pratiques

## Comment venir ?

Accès routier

Graissac sur la commune d'Argences-en-Aubrac

Parking conseillé

Place de l'église, Graissac, Argences-en-Aubrac

## Lieux de renseignement

**Office de Tourisme Aubrac Laguiole  
Carladez et Viadène - Bureau  
d'Argences-en-Aubrac**  
Place des Tilleuls, Ste Geneviève sur  
Argence, 12420 ARGENCES-EN-AUBRAC  
[argence@tourismeaubrac.com](mailto:argence@tourismeaubrac.com)  
Tel : 05 65 66 19 75  
<https://www.tourisme-en-aubrac.com/>



# Sur votre route...

---



## ⌚ La Croix du Moulin (A)

lavoir restauré , en coeur de village

Crédit : Cécile Rémond



## 📖 Chapelle du XVè siècle dans l'Eglise de la Terrisse (B)

L'église placée sous le vocable de Saint Etienne et Saint Ferréol, était à la collation de l'évêque de Rodez. L'édifice primitif, dont la démolition fut décidée en 1374, fut transféré des fossés du château à l'emplacement actuel. De style gothique, elle a été érigée en 1371-1374 (autre date mentionnée : après 1374).

Elle abrite un buste de femme en marbre blanc réalisé par Denys Puech (classé aux Monuments Historiques le 18 juin 2013) ainsi que 2 autres bustes datant du XVIIIème siècle.

Dans la chapelle de droite, clef de voûte aux armes d'Estaing et dans la chapelle de gauche : clef de voûte représentant, dans le blason, le Tau de saint Antoine surmonté de 3 étoiles (Tau que l'on retrouve à la Croix « Des Cinglés » belle croix énigmatique au milieu d'un couderc, non loin de Bouges).

Crédit : ® Wiki Commons